

# FEDERATION D'ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN . FAPEGM

Bodad kevredigezhioù difennadeg endro ar Mor-Bihan

anciennement : Collectif d'associations de protection  
de l'environnement du Golfe du Morbihan  
57 rue Cliscouet 56000 Vannes

**Compte-rendu de la 7<sup>ème</sup> réunion, Palais des Arts à Vannes, le samedi 8 décembre 2007 de 9h30 à 12 h30**

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Dix associations membres présentes : **Amis des Chemins de Ronde** (Josette Le Guen), **Amis du Golfe du Morbihan** (Maurice Cambourieux, Gérard Cauvin), **Amis de la Réserve Naturelle de Séné** (Jacques Serre, René Mabit), **Application de la loi littoral dans le pays d'Auray** (Anicette Jacopin), **Défense de l'Aménagement intercommunal et Régional (Adair)** (Françoise Prévost), **Eau et Rivières de Bretagne** (François Roche, Henri Girard), **Environnement et modernité** (Anne Camus), **La Bernache (Arradon)** (Hubert Allanic), **Qualité de la vie à Larmor Baden** (Louis-François Colboc), **Séné Nature et Environnement** (Jean François Drain).

Cinq associations mandatées : **Amis de Kervoyal** (mandat à Anicette Jacopin), **Vélotivote** (mandat à Anne Camus), **Défense du Site et de l'Environnement de Locmariaquer** (mandat à Henri Girard), **Observatoire de Rhuys** (mandat à Anne Camus), **Sauvegarde du Logeo** (mandat à Henri Girard), .

Quatre associations excusées : **Amis du Parc Naturel Régional, Connaissance Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais (CEPEA), Environnement 56, Protection du littoral de l'île d'Arz**,..

Neuf associations absentes : **Assoc. Huiles Vierges, Oléagineux, Energies renouvelables (AHVOER), Amis du Port Blanc, Amis du Passage (St Armel), Bretagne Vivante\*, Citoyens de Rhuys, Golfe Clair, Sauvegarde du Patrimoine Arzonnais, Vigie de Pen en Toul, Umivem.**

**Validation de l'Assemblée Générale** : La Fédération comprend 27 membres actifs et 1 membre associé (Bretagne Vivante).

Il est constaté à l'ouverture de l'Assemblée Générale que 5 associations membres actifs ne sont pas à jour de leur cotisation 2007 et ne peuvent donc voter (statuts art.7) : AHVOER, Amis du Passage, Amis du Port Blanc, Citoyens de Rhuys, Sauvegarde du Patrimoine Arzonnais.

Le nombre d'associations membres *actifs* pouvant voter à l'AG est donc de  $27 - 5 = 22$ . Parmi celles-ci les associations représentées ou mandatées sont  $10 + 5 = 15$  (voir plus haut), soit plus de la moitié (11) du total. L'AG peut donc légitimement délibérer.

### Rapport moral par le Président

Ses débuts ont été faciles : il s'agissait de prendre la suite du Collectif du même nom.

Mais une fédération associative demande plus : une reconnaissance effective par l'autorité et le public.

Voici le bilan de l'année 2007

#### Fontionnement de la Fédération:

La Fédération a été fondée le 2 décembre 2006, par le Collectif du même nom, dont elle a pris la succession : vote des statuts et élection du CA le 2 déc 2006 ; déclaration à la préfecture le 22 déc; publication au JO le 20 janvier 2007.

Le CA, élu par l'AG le 2 décembre 2006, est ainsi composé :

Association AALLPA représentée par Anicette Jacopin

Association ADAIR, représentée par Françoise Prévost

Association des Amis du Parc Naturel Régional, représentée par Joël Piolot

Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, représentée par Jacques Serre

Association Connaissance, Etude et Protection de l'Environnement Arradonnais, représentée par Annie Piolot

Association Environnement et Modernité, représentée par Anne Camus

Association Eau et Rivières de Bretagne, représentée par Henri Girard

Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Louis-François Colboc

Le Bureau de la Fédération a été élu par le CA le 2 décembre 2006 :

Président : Henri Girard

Secrétaire : Anne Camus

Trésorier : Louis-François Colboc

La Fédération a tenu depuis sa fondation et au cours de l'année 2007 sept Réunions Générales, y compris celle d'aujourd'hui : les 20 janvier, 3 mars, 5 mai, 16 juin, 15 septembre, 3 novembre et 8 décembre.

Le CA s'est réuni une fois : pour la préparation de l'AG.

Le bureau s'est souvent consulté, de façon informelle.

#### Réunions thématiques

Cinq des sept réunions générales ont été en majeure partie des séances d'information et de débat sur des thèmes choisis à la demande des membres pour leur importance et leur actualité. La fédération joue ainsi un rôle d'information et d'auto-formation.

Les thèmes ont été :

Le projet de contournement nord de Vannes : invité M. Lemaire

Le traitement des déchets ménagers du Morbihan

Les Pays de Vannes et d'Auray

Les stations d'épuration : invité Michel Le Mauff  
L'assainissement individuel et collectif : invité Pierrick Cloerec

### Intervention dans le débat public

Problème des déplacements dans Vannes et sa région: la congestion croissante des déplacements dans la région, y compris à l'approche de Vannes et dans la ville constitue un problème d'intérêt général. Nous ne pouvons rester indifférents. Une équipe d'une dizaine de volontaires a procédé à l'étude de ce problème. Un travail de 6 mois a abouti à la rédaction d'une brochure : "Le problème des déplacements dans Vannes et sa région : réflexions et propositions", distribuée aux autorités et mise sur internet (<http://fapegm.canalblog.com>), et à une réunion publique qui a réuni le 23 octobre sur le sujet plus d'une centaine de personnes. Nous avons demandé depuis lors à participer aux réunions de la Commission de transports de la communauté d'agglomération et aux réunions du comité de pilotage préfectoral sur la voirie d'agglomération.

Tunnel de Kérino : une lettre au préfet s'est inquiétée du projet de tunnel routier à Kérino sous le chenal du port de Vannes, sans passage piéton ni cycliste.

Chantier ostréicole à Larmor Baden : une lettre a été adressée au maire à propos d'un PC d'extension accordé à un Chantier ostréicole sans grand égard au paysage.

### Défense des membres

La présidente de l'AALLPA ayant subi des déprédations répétées de ses biens, la fédération a demandé au Préfet et au Procureur du tribunal de Lorient de déclencher enquête et protection.

La fédération a incité ses membres à apporter une aide financière à l'AALPA condamnée à une lourde amende à la suite d'une action contentieuse en matière d'urbanisme : 425 € ont ainsi pu être réunis à titre d'entraide.

### Participation à des instances publiques

La fédération a participé aux réunions des instances suivantes :

- le comité de pilotage Natura 2000 du Golfe du Morbihan
- le comité de suivi du SMVM du Golfe du Morbihan
- les réunions de débat et d'approbation du projet de Charte du PNR
- une réunion de la Section Régionale Conchylicole SRC : effets des cultures en surélevé sur la biodiversité. Premiers résultats d'une étude.

### Communication

Des étudiants ont enquêté auprès de nous :

- dans le cadre d'une UV "Littoral, Interface terre-mer" 16 avril-16 mai : une équipe de 4 étudiantes de 2ème année de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon a étudié dans le cadre du Golfe du Morbihan "Les associations de protection de l'environnement : objectifs, profil, actions récentes et actuelles".
- dans le cadre d'une Maîtrise professionnelle de l'Université du Littoral Côte d'Opale et de l'Univ. des Sciences et Technologies de Lille (Biodiversité et Ecosystèmes Continentaux et marins) , et dans le cadre de la "dynamique de gestion intégrée de la zone côtière", une étudiante est venue nous interviewer entre divers acteurs du Golfe et a rédigé un mémoire de 117 p : 'Diagnostic de modes de résolution des concurrences entre usagers de la zone côtière : le cas du Golfe du Morbihan'.

Ces écrits sont à votre disposition.

- Une conférence de presse a été organisée sur le problème des déplacements, avec publication dans la presse. - -

-Un communiqué de presse s'inquiétant des dommages écologiques a été publié sur la Semaine du Golfe

Une conférence de presse a été organisée sur le problème des déplacements, avec publication dans la presse..

Un communiqué de presse s'inquiétant des dommages écologiques a été publié sur la Semaine du Golfe

### Bilan

Certaines associations membres ne fréquentent guère les réunions. Deux associations n'ont pas ou pas encore décidé d'adhérer. Nous encourageons tous à nous rejoindre activement.

Il nous est difficile de couvrir toute notre aire statutaire géographique : le pays de Vannes et celui d'Auray.

L'activité de la Fédération pèse trop uniquement sur le président.

La fédération se développe. Elle acquiert peu à peu de l'audience auprès des autorités.

### Prospective

- nous devons accroître les actions, prises de position, communiqués ...
- l'organisation pratique de la fédération devrait être améliorée :
  - par un fonctionnement régulier du CA
  - par un meilleur soutien au président : secrétariat, aides spécialisées pour une action donnée, groupes de travail
- une plate-forme environnementale nouvelle remplacera celle conçue par le Collectif qui date du 12 déc 2002.
- dès maintenant seront formés des groupes de travail pour préparer des réunions approfondies sur des sujets importants : au programme proche le Pays de Vannes et le Pays d'Auray, dont il importe d'apprendre dans un premier temps les buts et le fonctionnement.

Le président conclut en remerciant les associations membres pour leur collaboration et leur union.

## Débat sur le rapport moral

Le rapport moral a été débattu au fur et à mesure de son exposé. En voici les conclusions :

- un groupe est formé pour mettre au point la plate-forme environnementale de la Fédération : Anne Camus, Jean-François Drain, Maurice Cambourieux et René Mabit.
- la prochaine réunion de la Fédération sera consacrée à un débat sur le projet de Charte du PNR. A l'issue une lettre de la Fédération sera peut-être adressée au SIAGM pour faire part de quelques critiques ou souhaits.
- une lettre aux candidats municipaux sera préparée par le groupe : François Roche et René Mabit.
- Un groupe est chargé d'étudier le "Pays de Vannes" : structure, Charte, fonctionnement. Jugement pratique pour la Fédération. Anne Camus, Jean-François Drain et Louis-François Colboc.
- Un groupe est chargé d'étudier de la même façon le "Pays d'Auray" : Anicette Jacopin, un membre de l'UMIVEM et d'Eau et Rivières.
- L'ostréiculture est proposée comme thème futur d'une réunion de la Fédération.
- Pour faciliter les réunions de la Fédération et les CR, Anicette Jacopin propose de prêter un video-projecteur et Louis-François Colboc un ordinateur portable.

A l'issue du débat le rapport moral est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

## Rapport financier par le Trésorier (voir le rapport financier en page jointe)

- Louis-François Colboc présente le bilan de l'année, qui se solde par un bénéfice de 158,54 €. Voir le détail à la page jointe finances.
- Il est décidé de maintenir la cotisation annuelle à 10 € pour faciliter l'adhésion des associations aux ressources modestes et de recourir à des contributions exceptionnelles si le besoin s'en fait sentir.
- le recours à des demandes de subvention est évoqué

Après un débat court, le rapport financier est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

LAG est close. Elle est suivie d'une courte assemblée générale ordinaire.



## Assemblée générale ordinaire de la FAPEGM à l'issue de l'Assemblée Générale

1. Le compte rendu de la réunion du Collectif du 2 décembre 2006 est validé

**2. Les prochaines réunions de la FAPEGM, décidées au cours de la réunion du 3 novembre 2007, sont rappelées.**

**Important : la salle n'est pas disponible pour la date du samedi 2 février. La date de la prochaine réunion est donc changée :  
prochaine réunion samedi 26 janvier 2008 de 9h30 à 12h30 au Palais des Arts de Vannes**

**Les réunions suivantes ont été prévues aux dates suivantes :**

**samedi 15 mars, samedi 26 avril, samedi 27 juin 2008**

3. Hubert Allanic annonce une Charte du littoral préparée par l'association La Bernache et l'assoc. des Riverains et Amis d'Arradon.

Un pot de l'amitié termine la réunion

29 12 07 H.G.